

JTE 2015 - Atelier Resource Bois :

De la production en agroforesterie à la consommation en construction et énergie

▪ **GIEE agroforesterie Sarthe : Témoignage Philippe Guillet – Chambre Agriculture Sarthe.**

La ressource bois, via l'agroforesterie notamment, est un élément indispensable à l'agriculture pour développer des apports économiques et techniques complémentaires.

Cette complémentarité sera démontrée et mise en œuvre au travers du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental sarthois qui s'est constitué en 2014 autour de 22 exploitants agricoles.

L'objectif du GIEE est de mutualiser les savoir-faire, diffuser les bonnes pratiques agro-écologiques mais aussi de développer les systèmes agroforestier en Sarthe.

Des exemples concrets sur une ou plusieurs exploitations en Sarthe viendront illustrer cette démarche innovante.

Synthèse des échanges avec les participants pendant l'atelier :

- **Question** : Monsieur Decuq (membre Conseil de Développement du Pays du Mans) : Les revenus des forestiers et des agriculteurs possédant des arbres sont-ils toujours bien défiscalisés.
 - **Réponse** : Philippe Guillet (chambre d'agriculture Sarthe) : oui en effet, c'est un avantage à souligner. Cependant il est important de comprendre que dans un système agroforestier l'arbre est associé à une parcelle existante (et portant les activités agricoles). Ce n'est pas une entité indépendante, c'est une complémentarité. Il est important de former les agriculteurs mais également les organismes économiques et les décideurs à cette notion, on ne peut pas isoler l'arbre du reste de l'activité, ça doit être compris dans une notion de système.

- **Question** : Monsieur Lecomte (Maire de St Gervais en Belin – Vice-Président de la CdC de l'Orée de Bercé Belinois) : Une charte forestière a été mise en place sur le territoire de l'Orée de Bercé Belinois (sur appui d'un bureau d'études). Cela a mis en exergue le fait qu'il y ait énormément de parcelles de taille très réduite souvent issus d'héritages successifs sur plusieurs générations. La taille de ces parcelles et souvent la méconnaissance d'en être propriétaire pour certains est un frein à une gestion optimale de cette ressource.
 - **Réponse** : Philippe Guillet (chambre d'agriculture Sarthe) : État des lieux nécessaires et accompagnement.

- **Remarque** : Monsieur Lecomte (Maire de St Gervais en Belin – Vice-Président de la CdC de l'Orée de Bercé Belinois) : Que faire pour stimuler les comportements autour de l'arbre ? Une idée a été mise en œuvre sur le territoire de la CdC : demander aux enfants des écoles primaires (cycle 3) d'identifier sur le territoire un arbre qui leur semble « remarquable » et expliquer pourquoi en commentant la photo qu'ils auront prise de cet arbre et remise aux élus du territoire. Cela permet d'associer et d'ouvrir la réflexion autour de cette thématique auprès du jeune public.

- **Question** : Monsieur Lecomte (Maire de St Gervais en Belin – Vice-Président de la CdC de l'Orée de Bercé Belinois) : Autre problématique le calendrier humain n'est pas du tout le même que celui de l'arbre, cependant les Hommes doivent et peuvent intervenir, chacun à son niveau et pendant une période définie mais si tout le monde s'en préoccupe la différence de calendrier pourrait être atténuée.
 - **Réponse** : cette problématique doit être intergénérationnelle. Il est important que les savoirs des anciennes générations ne disparaissent pas avec les nouvelles. La place de l'arbre était encore importante notamment dans l'agriculture jusqu'aux années 70 mais depuis il n'y a plus complémentarité mais distinction entre l'agriculture et l'exploitation du bois.
 - **Remarque** : Monsieur Farcy (Maire adjoint de Neuville sur Sarthe) : Citation de Jean de la Fontaine « Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge ! ».

- **Remarque** : Monsieur Fougeray (CAUE de la Sarthe) : Le temps que met l'arbre à pousser doit être mis à profit pour approfondir les réflexions et construire des bâtiments bien intégrés dans leur milieu. Par ailleurs il ne faut pas oublier qu'au-delà de la ressource le bois est un élément de bien-être pour les habitants et notamment via ses forêts (loisirs).

■ **Utilisation de la ressource bois & accompagnement : Témoignages Yannick Beaujard - CIVAM AD72 & Philippe Besseau - Atlanbois :**

La ressource bois est une solution intéressante dans le domaine du bâti que ce soit pour la construction/rénovation ou pour le chauffage.

La Sarthe est un territoire diversifié, avec de fortes potentialités. La capacité de production existe, les débouchés sont quant à eux encore à développer.

La place de la ressource bois en réponse au défi de la transition énergétique n'est plus à démontrer. Une étude récente démontre que la forêt permet actuellement de stocker 15% de carbone, mais si une gestion dynamique avec utilisation régulière de la ressource était mise en œuvre ce taux passerait à 40% ! (*source Atlanbois*).

Il apparaît nécessaire de sensibiliser et accompagner à l'usage de la ressource : Quelles sont les sources d'approvisionnement local ? Quels exemples concrets de réalisations en Pays de la Loire ?

Synthèse des échanges avec les participants pendant l'atelier :

- **Question** : Monsieur Yvernault (technicien CdC Sud Est Pays Manceau) : L'espace forestier est-il en hausse ou en baisse en Pays de la Loire ?
 - **Réponse** : Philippe Besseau (Atlanbois) : en termes de surface c'est en hausse depuis quelques années avec stagnation ces dernières années.
 - **Réponse** : Philippe Guillet (chambre d'agriculture Sarthe) : Cependant sa qualité est en régression car trop peu de gestion/exploitation de la ressource. Hors une forêt en bonne santé est une forêt bien exploitée.
- **Remarque** : Monsieur Yvernault (technicien CdC Sud Est Pays Manceau) : L'implantation d'éoliennes en forêt pose questionnements sur le territoire.
 - **Réponse** : M. Decuq (membre Conseil de Développement du Pays du Mans) : il est important d'expliquer les phénomènes de compensation. Ce qui est prélevé sur l'espace boisé peut être compensé ailleurs.
 - **Réponse** : Philippe Guillet (chambre d'agriculture Sarthe) : C'est vrai cependant il faut être vigilant à ce que cette compensation ne se fasse pas au détriment d'autres espaces tels que les espaces agricoles.
 - **Remarque** : Christophe Genty (Cabinet d'architectes Scheuble&Genty) : Il est important de communiquer en amont afin de s'assurer que tout le monde partagera le projet et en comprendra tous ses tenants et aboutissants.
- **Question** : Mme Couasnon (maire adjointe de Coulaines) : Difficile pour les collectivités de se lancer dans des chaufferies bois car peur que les prix flambent dans quelques années car aujourd'hui très attractifs, mais dans 40 ans ?
 - **Réponse** : Philippe Besseau (Atlanbois) : Bien entendu il faut considérer l'offre et la demande et effectivement la demande est encore faible. Cependant le réel coût via de l'investissement dans la chaudière (environ 50%) le coût du bois en lui-même est encore très faible par rapport à d'autres ressources non renouvelables. Et si nous ne connaissons pas l'évolution du prix du bois nous ne connaissons pas non plus celle du gaz, du fioul ou de l'électricité. Par ailleurs seulement 1/3 du bois énergie est issu de la forêt, les villes et villages produisent également du bois et il est possible de valoriser du bois urbain en bois énergie.



■ **Utilisation de la ressource bois – Exemples concrets – Témoignages Sophie Scheubel et Christophe Genty - Cabinet d'Architectes Scheubel & Genty.**

Le recours au bois dans l'architecture de l'agence Scheubel + Genty ARCHITECTES répond à 3 objectifs :

- Une démarche environnementale qui défend des solutions architecturales simples plutôt que des solutions technologiques complexes ;
- La recherche de solutions constructives adaptées à des chantiers propres en site occupés ;
- Une écriture architecturale contemporaine en accord avec son environnement traditionnel ou naturel.

Cette démarche est illustrée par 3 réalisations :

- La Maison de la randonnée à St-Jean du bois (72) : décomposition d'un programme architectural / composition de l'enveloppe d'un bâtiment
- L'extension de l'école des Vallées à Voivres-Lès-Le Mans (72) : le bois comme système constructif et comme source d'énergie.
- La restructuration et l'extension du collège Henri Wallon à Vigneux-sur-Seine (91) : une architecture contemporaine.

Synthèse des échanges avec les participants pendant l'atelier :

- **Remarque** : Sophie Scheubel (Cabinet d'architectes Scheubel&Genty) : Le bois permet également d'avoir un chantier propre et ne nécessitent pas d'accès « grand format ». Les éléments peuvent arriver déjà assemblés et les déchets sont très faibles et réutilisables sous d'autres formes.
- **Question** : M. Decuq (membre Conseil de Développement du Pays du Mans) : Comment a été résolu le problème d'isolation phonique souvent rencontré avec le bois d'œuvre ?
 - **Réponse** : Christophe Genty (Cabinet d'architectes Scheubel&Genty) : Concernant l'école de Voivres-Les-Le-Mans l'isolation entre les salles de classes est en maçonnerie car il est en effet nécessaire d'avoir de la masse pour une véritable isolation phonique et le matériau bois à lui seul ne peut pas apporter ce rôle de masse, sauf si étudié dès le départ dans cet objectif (en effet de nouveaux assemblages bois permettent cette isolation phonique).
- **Question** : M. Decuq (membre Conseil de Développement du Pays du Mans) : Origine du bois utilisé pour l'école de Voivres-Les-Le-Mans ?
 - **Réponse** : Christophe Genty (Cabinet d'architectes Scheubel&Genty) : Pas de connaissance de la provenance (origine approvisionnements = France Panneaux), mais si spécifié dans le cahier des charges exigence de bois local possible (exemple approvisionnements locaux déjà effectués via Scierie Girard à La Chapelle-Saint-Rémy).
 - **Remarque** : Monsieur Lecomte (Maire de St Gervais en Belin – Vice-Président de la CdC de l'Orée de Bercé Belinois) : La filière bois en Sarthe est très mal organisée alors que c'est un département avec de fortes ressources en bois. La filière est mieux gérée en Vendée.
 - **Remarque** : M. Decuq (membre Conseil de Développement du Pays du Mans) : Le souci vient peut-être aussi du fait qu'il manque de scierie en Sarthe pour pouvoir s'approvisionner en local. De la même manière pour les chaufferies bois que pour le bois d'œuvre.
 - **Réponse** : Yannick Beaujard (CIVAM-AD72) : Le bois des chaufferies bois est très souvent issu du territoire. Même pour les très grandes chaufferies, le bois est local, sinon il n'y aurait pas d'intérêt si on devait faire des centaines de km et dégager du CO2 pour approvisionner le bois dont le but est d'économiser du CO2...

Ouverture – pistes pour le territoire :

- ✓ Une ressource clé pour répondre au défi de la transition énergétique (stockage important de carbone).
- ✓ Le Bois, une ressource aux fortes potentialités en Sarthe et en Pays de la Loire (hausse de production possible et surtout utilisation de l'existant encore trop peu exploitée).



- ✓ Des débouchés diversifiés (construction, rénovation, extension, chauffage, meubles,...)
- ✓ Une sensibilisation aux atouts de cette ressource et un accompagnement aux modalités de sa mobilisation à renforcer.
- ✓ Adapter les pas de temps car le calendrier de l'arbre ne correspond en rien au calendrier électoral ni même générationnel. La démarche doit être sur du très long terme et suivie sans interruption pour être efficace.
- ✓ Ne pas oublier qu'au-delà de la ressource le bois est aussi une source de bien être pour les habitants notamment via les espaces forestiers et boisés accessibles à tous. Cette complémentarité ressource économique et outil de loisirs n'est pas à écarter.